

# CÉRÉMONIE DES VOEUX

27 JANVIER 2017

ALLOCUTION DE MONSIEUR LE MAIRE

Bonsoir à chacune et à chacun d'entre vous. Je vous remercie d'être venus si nombreux pour cette célébration des vœux 2017 à Guérard.

Pour commencer cette cérémonie, je voudrais comme tous mes collègues, rendre un vibrant hommage à notre sénateur Michel Houel, disparu prématurément un peu avant Noël. Jeune élu ou plutôt élu récent, je n'ai pas eu la chance de profiter longtemps, comme mes collègues anciens, des qualités exceptionnelles de cet homme qui a été successivement restaurateur, maire de Condé Ste Libiaire, maire de Crécy la Chapelle, Sénateur, président de l'U des M de S et M. Au cours de cette vie très riche et au-delà de ses compétences reconnues par tous et exercées dans ses fonctions, tous les témoignages concordent, Michel était un homme simple, accessible à tous et bourré d'humour. J'entends tous les élus nous répéter qu'il nous manquera beaucoup.

Concernant nos réalisations 2016 et les diverses activités communales et associatives, afin d'écourter le discours, nous allons vous proposer un montage vidéo.

Il est clair que sur un montage d'environ quinze minutes, il faille sélectionner les clichés. Le cheminement du chantier de l'école nécessiterait cent fois plus de photos de même que toutes les activités conduites par les associations ou la municipalité mériteraient un reportage à elles seules. Nous n'avons pas oublié par exemple, la vente des roses pour la fête des mères, la chasse aux œufs, les fêtes des écoles, les parents d'élèves, le feu d'artifice du 14/7, les lotos du jumelage, les représentations théâtrales et les autres activités de l'ASLC ... tout ceci pour dire et rappeler la force, le poids de nos associations dans la vie du village. Toujours pour ne pas être trop long, je ne vais pas de nouveau les énumérer cette année mais insister sur leur dimension culturelle, sportive, spirituelle et festive pour contribuer à ce que l'on appelle

communément le « bien vivre ensemble » Je veux saluer et rendre hommage à tous nos bénévoles qui se donnent sans compter, moins pour assouvir leur passion que pour la partager.

J'ai particulièrement apprécié ce choix Jean-Pierre, du clin d'œil sur la gendarmerie, la police, les pompiers, les soignants et le bénévolat. C'était un bel hommage pour ces femmes et ces hommes à qui nos compatriotes ne réservent pas toujours une considération et la gratitude méritées. Avant les mots : contrainte et répression, qui sont nécessaires, il y a prévention, protection, assistance, soulagement, guérison, solidarité. Et là, pardonne moi Jean-Pierre pour la clôture de ce clin d'œil, il n'y a pas photo. Mesdames et Messieurs vous exercez un métier qui s'apparente souvent à un sacerdoce.

Quand vous avez dans vos réalisations de l'année écoulée la construction d'une école élémentaire, il reste peu de place aux niveaux budgétaire, de l'énergie et du temps consacré pour les autres projets. Il faut pourtant continuer d'entretenir et d'investir. Ce qui a été fait avec le parking de la Pommeraie qui ne demande plus qu'à voir s'épanouir ses plantations. Mais revenons sur la nouvelle école, enseignants et enfants en ont pris possession à la rentrée de la Toussaint le 3/11. Après quelques bricoles de finitions, le fonctionnement en sera très satisfaisant. Nous pouvons tous être fiers de cette belle réalisation.

Je profite de l'occasion pour saluer les anciens élus qui ont fortement contribué. La salle de sports est ouverte aux associations, hors temps scolaire, depuis le 16/1 dernier. Malheureusement, le plan vigipirate, nous oblige à différer l'aménagement des abords que nous envisagions. La partie de la rue de la Binache devant l'école, fortement endommagée par les travaux puis le gel et la pluie, fera l'objet d'une réfection aussitôt après les intempéries.

Pour rester sur le chapitre des écoles, revenons sur le mouvement des enseignants de l'été dernier. Pour la maternelle, quatre classes, Mme MOULIN, arrivée en 2015, non titulaire du poste, a été remplacée par Mme RIGAULT, titulaire, sur une classe qui comprend des PS et GS. Pour l'élémentaire, six classes, M. ASPERGE, parti en retraite, a été remplacé par Mme SOURDOT-NICOLAS sur la classe de CM2 et au poste de directrice. M. ZIMMERMAN a obtenu une mutation, il est remplacé par Mme FERRE sur la classe CE1-CM1. Nous souhaitons à l'un une bonne

retraite, aux autres, une bonne continuation de carrière ainsi que la bienvenue pour les nouvelles. Eh oui, bonjour la parité, il n'y a plus d'hommes chez nos enseignants.

Dans le cadre de la restauration du patrimoine, avec Initiatives 77 organe de réinsertion pour le retour au travail, deux puits ont été rénovés, au Grand Lud et au Charnoy. Le lavoir de Genevray est en cours.

Les inondations de début juin n'ont pas épargné notre commune, pourtant privilégiée au regard de ce qu'ont vécu nos voisins de Pommeuse et surtout de Crécy. Plus de quatre-vingts habitations guérardaises ont été envahies par les eaux jusqu'à un mètre pour certaines.

Une trentaine d'administrés n'ont pas couché chez eux au moins une nuit. La traversée du bourg était fermée à la circulation pendant six jours. Deux postes de pompage assainissement sont devenues hors services. Le sol de l'aire de jeux des enfants a été endommagée, de sorte qu'après le passage de la SOCOTEC, l'espace est fermé par sécurité jusqu'à réparation ... quand les assurances auront rempli leur mission.

J'espère que la reconnaissance de « catastrophe naturelle » a permis pour beaucoup d'atténuer la misère. C'est dans ces moments difficiles que l'on peut mesurer la solidarité. Je dois rendre hommage aux administrés, aux agents communaux, intercommunaux et aux quelques élus, ils se reconnaîtront, qui se sont dévoués corps et âmes pour secourir les plus atteints.

La transition est humide, notre voirie n'avait pas besoin de ça, 70 kms je vous le rappelle sur presque 2000 ha de superficie. Son entretien est de la compétence de l'intercommunalité, maintenant le Pays de Coulommiers puisque les CC de la Brie des Moulins et du Pays de Coulommiers ont fusionné le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Son président, Franck Riester vous en dira quelques mots tout à l'heure.

Au sujet de la voirie, donc, les travaux de réseaux d'assainissement sur Monthérand et le Grand Lud, le passage des camions en complément des intempéries, ont laissé nos routes communales en piteux état. Les tests de rebouchage des trous au ciment semblent satisfaisants. Dès la fin des intempéries, les interventions pourront être programmées, sous la compétence, je le répète, de la nouvelle intercommunalité.

Pour l'éclairage public, en collaboration avec le SDESM, des créations ont été réalisées ruelle du Puits, rue de Coude et rue Creuse. Le passage au

LED entamé en 2016 se poursuivra sur 2017 et 2018. Trois avantages, économie sur la consommation de 20 %, qualité de l'éclairage améliorée et durée de vie des ampoules cinq fois supérieure.

Pour les autres projets, la liste est longue. Le conseil municipal, au moment de l'élaboration du budget, décidera ce qui peut être en fait en 2017, en fonction des éléments que vous imaginez, discernement de l'urgence, finances et subventions. Les projets non réalisés en 2017 s'étaleront sur le reste du mandat et pour certains, bien au-delà.

Je vous livre en vrac :

- le pont de Coude, j'y reviendrais,
- la liaison douce entre le bourg et la gare,
- l'éclairage public, poursuite du plan sur 2017 et 2018, je viens d'en parler,
- le cimetière, reprise des allées, clôtures, relevés des tombes, mise en valeur de monuments anciens, aménagement d'une salle pour les célébrations d'obsèques civiles,
- devenir et destination du presbytère,
- plan pluriannuel pour la voirie, en ce qui concerne l'investissement puisque l'entretien dépend de la compétence intercommunale,
- l'aménagement d'un studio de rapport, au dernier niveau, au-dessus du Petit Guérard,
- le ravalement de l'immeuble de l'auberge et des appartements,
- les eaux pluviales rues de la Croix St Paul, de la Manevrette et du Bois,
- les abords de la nouvelle école et la mise en valeur du rempart en harmonie avec la Société Archéologique de Touquin et la contribution de Claude Gauvard, notre Guérardaise, historienne médiéviste et professeur émérite à L'Université de Paris1 Panthéon-Sorbonne,
- nécessité d'une nouvelle révision du PLU, et ce pour diverses raisons,
- enfin le gros dossier, le devenir du centre bourg depuis le déménagement de l'école élémentaire, les consultations sont en cours, la commission doit encore travailler avant d'échanger avec les riverains et les autres administrés pour enfin trancher en conseil municipal,

Et puis dans le cadre des compétences intercommunales, assainissement, développement économique, numérique, environnement, tourisme... Franck

pourra compléter :

- la fibre optique à la maison (FTTH) avec S et M N, fin 2017-2018 ,
- la construction de la nouvelle STEP,
- l'agrandissement de l'AL, nous avons préempté une maison voisine dans cette optique. Elle sera louée en attendant,
- dans le cadre du PNR, Parc National Régional, qui concerne plus de 80 communes dans la vallée des Morins, pour la valorisation des produits du terroir, du patrimoine culturel et naturel à l'instar du Brie de Coulommiers, Guérard dispose d'une carte à jouer avec la vigne. Face au « Grand Paris », le PNR répond « Paris aussi, a sa campagne ! ». L'histoire viticole de Guérard plaide en sa faveur sur tous les critères. Ce serait aussi et à la fois, sources de développement rural, économique, et touristique. La préservation du foncier en découlerait. Mais je m'arrête là, nous aurons bien l'occasion d'échanger sur le sujet.

Je reviens sur le pont de Coude. L'estimation initiale, qui avait conduit à la fermeture du pont en mai 2014, était de l'ordre du demi-million d'€ pour sa rénovation. L'étude plus approfondie, avant le lancement des opérations, est en réalité de presque le double. Le coût de la protection de la rivière, pollution par le minium, et celui de la consolidation des culées expliquent cette flambée de prix, qui ne reste toutefois qu'une estimation avant l'étape éventuelle des appels d'offres. Une chose est certaine, si l'opération n'est pas subventionnée à hauteur de 80 %, les communes ne pourront pas supporter.

Cet après-midi, une réunion avait lieu à Tigeaux, en présence des représentants de l'État, de la Région et du département. Elle concernait les deux ponts, celui de Rézy, appartenant à Tigeaux et celui de Coude appartenant à D s/T et Guérard. Pour simplifier l'affaire, cela concerne deux cantons, deux circonscriptions, deux intercommunalités et trois communes. Il en est ressorti ... que la reconstruction d'un seul sur les deux n'était pas souhaitable. Le flux des véhicules serait insupportable pour les hameaux des deux communes (D s/T et G ou T et G selon le pont choisi) et pour les voies.

Toutes les possibilités de financement Région-Département seraient loin du compte. L'État avait répondu en 2014, via le Ministère du transport, qu'il n'était pas concerné. Il faudrait démontrer le contraire en fonction du développement de cette partie de S et M, de l'accès à l'A4, etc... RV

seront pris avec le S/Préfet puis le Préfet. Que peut-on espérer avant les prochaines élections.

Je change complètement de sujet, les incivilités. Les dépôts de décharge sauvage, la vitesse excessive des véhicules dans le village et les hameaux et le stationnement. Que pouvons-nous faire pour les décharges si ce n'est de prendre sur le fait ou d'identifier par les déchets ? Pour la vitesse, des mesures ont déjà été prises, nous devons intensifier quand cela est possible et appeler la gendarmerie à plus de contrôles, pardon Major.

Sur la place de la mairie, la zone bleue va être mise en place dans les semaines qui viennent. Quelques consultations sont encore nécessaires pour son application. Trop de voitures ventouses occupent l'espace. Cela devrait favoriser le commerce local. Parlons justement de nos commerçants, le déménagement de l'école a plus pénalisé notre boulangerie, à un degré moindre l'auberge, que notre pharmacie et notre coiffeur qui conservent leur clientèle.

Tout à l'heure au moment de partager les amuses bouches et le verre de l'amitié, vous apprécierez les prestations du Petit Guérard et de la Gourmandise que nous avons choisis pour ce soir. Nous espérons que la zone bleue et les trois places minutes supplémentaires arrangeront leurs affaires. Je me permets seulement de relever que les mêmes personnes, pour la plupart parents d'élèves, qui criaient haut et fort « sauvons notre boulangerie » ne s'y arrêtent plus depuis le déménagement de l'école. Venez acheter votre pain, vos viennoiseries et pâtisseries à la Gourmandise parce que c'est bon. Venez, buvez et mangez, pardon mon Père ... buvez et mangez au Petit Guérard parce que le rapport qualité-prix est excellent.

Dans le paramédical, nous avons le plaisir d'accueillir un jeune ostéopathe, Julien DIJON, très prometteur d'après ses premiers patients. Il vient compléter le panel, infirmières, sage-femme, naturopathe, podologue, kinésithérapeute, musicothérapeute, psychanalyste. Sans faire le d'ombre à nos maisons médicales voisines, Faremoutiers et Mortcerf, si un deuxième généraliste venait seconder Hélène Duval, ce serait bien.

Je remercie tous les agents communaux, à l'école, à la cantine, aux services administratifs pour leur professionnalisme. J'exerce avec notre DGS, Nathalie PIERRE, cette responsabilité d'employeur. Sa rigueur administrative nous heurte parfois, nous les élus. Elle est pourtant salvatrice. Même si nos caractères s'accrochent quelquefois, nous essayons toujours de retenir le meilleur. Je la remercie de sa collaboration.

Je voudrais également honorer les agents intercommunaux, pour les mêmes raisons. Ils œuvrent à l'école, dans les accueils loisirs, dans les services administratifs et les services techniques. Ces derniers étaient encore sur les routes cette nuit pour le salage. Bravo les gars.

Je souligne l'action de notre CCAS et remercie toutes ces personnes, bénévoles qui aident, accompagnent et soulagent les personnes dans le besoin.

Je ne vais pas vous présenter de nouveau individuellement les conseillers municipaux, vous les connaissez maintenant. Je peux vous dire que ça bouge, rien ne va assez vite, ça pique parfois ... mais ça vit. Je les félicite et les remercie pour tout ce qui contribue à l'amélioration du service à nos administrés.

Enfin, je n'oublie pas ma femme ... vous êtes nombreux à mesurer l'étendue de son apport dans mes fonctions.